ACCUEIL • CULTURE • ARTS PLASTIQUES

Les arts plastiques craignent un coup de froid budgétaire

Parents pauvres de la culture, les plasticiens estiment subir cet automne un gel budgétaire : pas de nouvelles conventions, pas d'indexation. Le secteur s'interroge.

Article réservé aux abonnés

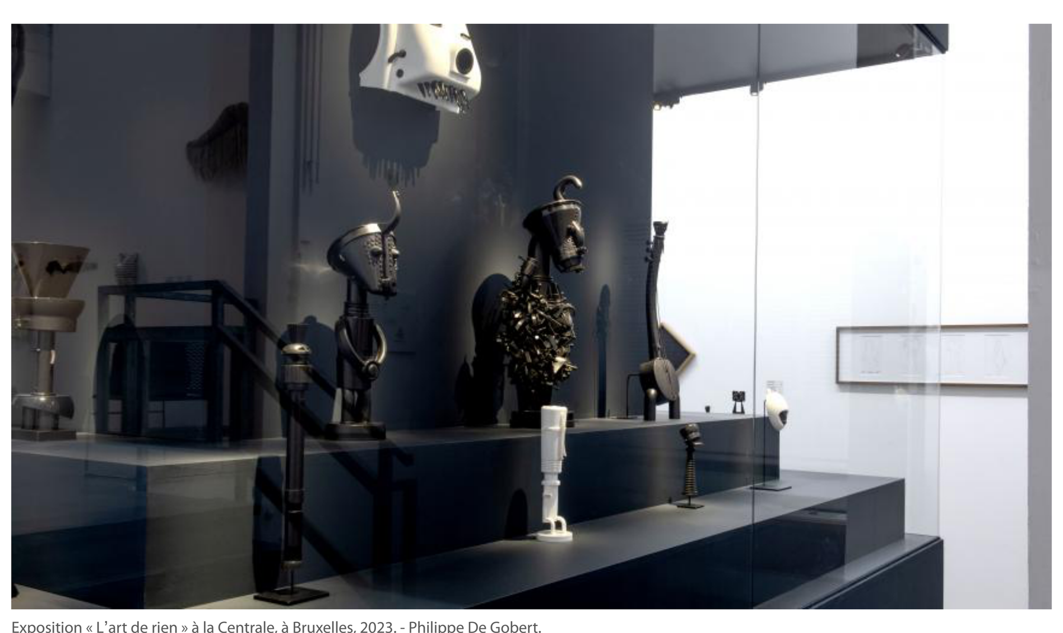
Exposition « L'art de rien » à la Centrale, à Bruxelles, 2023. - Philippe De Gobert.

Journaliste au pôle Culture
Par **Alain Lallemand**

Publié le 15/12/2023 à 17:47 | Temps de lecture: 1 min

Coup de gel pour les natures mortes, bise glaciale sur des statues qui n'ont d'autre choix que d'aller se rhabiller : pour les artistes plasticiens, c'est l'hiver dès l'automne. Il n'y aura pas en 2024 de nouveau conventionnement dans ce secteur malgré les avis positifs des experts de commissions d'avis : les renouvellements de conventions existantes seront plafonnés ; il n'y aura ni augmentation ni même indexation des aides ponctuelles ; le projet pilote de rémunération des artistes plasticiens est bien reconduit pour 2024 mais dans la même enveloppe qu'en 2023 qu'ils estiment étriquée… Et si la fédération professionnelle FAP est effectivement reconnue depuis novembre, cela signifie que son financement est aujourd'hui garanti à maximum 10.000 euros par an.

À lire aussi | Financement des arts de la scène : le gouvernement dévoile les chiffres

Reconnus dès 2020 comme « parents pauvres » de la culture (entendez : qu'il convient de refinancer d'urgence), les arts plastiques vont terminer cette législature sur une note passablement inquiète : alors que les arts de la scène sont largement refinancés cette année (une hausse de 14,7 %, *Le Soir* du 9 décembre), les plasticiens, eux, voient en euros leurs moyens constamment se réduire.

Rappelons les chiffres : selon le rapport Focus Culture 2022, les arts plastiques bénéficiaient en 2022 d'un peu moins de sept millions d'euros annuels de subventions, soit 2 % des subventions culturelles, ce qui en faisait l'un des secteurs culturels les plus pauvres de la Fédération (après, évidemment, les imbattables Lettres et Livre à 0,9 %). Or, ces subventions aux arts plastiques, qui arrosent principalement Bruxelles et le Hainaut, vont indéniablement se réduire en 2024 : presque tous les signaux sont au rouge.

✉ Newsletter MAD
Chaque mercredi, retrouvez les sorties cinéma de la semaine et la sélection du meilleur de l'agenda culturel. Je m'inscris

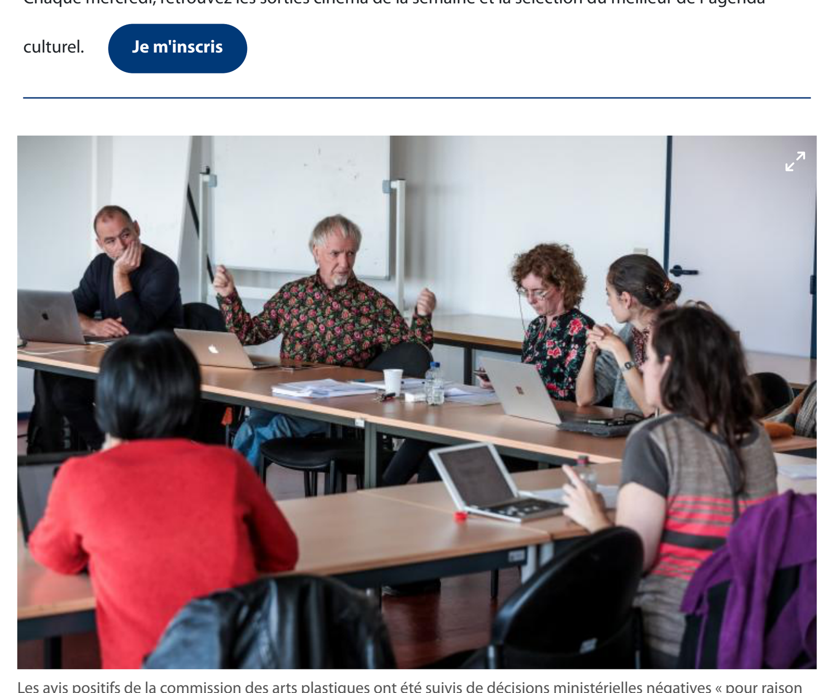
Les avis positifs de la commission des arts plastiques ont été suivis de décisions ministérielles négatives « pour raison budgétaire ». - Pierre-Yves Thienpont.

Les nouveaux, no pasarán ?

Première alerte : les demandes de nouvelles subventions pluriannuelles, toutes retoquées « pour raison budgétaire ». En juin, la commission d'avis « arts plastiques » avait examiné six demandes nouvelles, introduites par des opérateurs parfois bien installés mais qui ne bénéficiaient jusqu'ici que de subventions annuelles. Trois demandes ont été rejetées par la commission, laquelle en a appuyé trois autres jugées « solides », tout en réduisant « largement », nous dit-on, les prétentions budgétaires de ces dossiers. S'il y avait eu un souci budgétaire identifié, la commission aurait pu d'initiative suggérer un conventionnement annuel, sans plus. Mais, d'une part, la commission d'avis n'avait pas reçu d'indication budgétaire ; d'autre part, une fraction significative des budgets demandés (25 à 30 % selon les dossiers) servait à rémunérer directement les artistes plasticiens, ce qui était apparu, dans les propos mais aussi dans certaines actions objectives, comme une préoccupation du gouvernement FWB et singulièrement de la ministre de tutelle Bénédicte Linard (Ecolo). La commission ne pouvait donc pas se douter qu'elle travaillait dans le vide : comme il est apparu cet automne, les trois opérateurs validés par la commission ont tous reçu en définitive un courrier négatif du cabinet de la Culture.

À lire aussi | Vers un refinancement à 140 millions par an des arts de la scène

C'est un coup de frein interpellant à plus d'un titre. En premier lieu parce qu'il brise la dynamique d'institutions qui, financées d'année en année, pensaient pouvoir s'installer dans la durée, sur un contrat pluriannuel, avec des équipes modestes mais professionnelles. C'est le déploiement du secteur qui est contrarié, avec d'autant plus d'émoi que l'avis négatif tombe en décembre pour des projets censés débuter au 1er janvier.

En second lieu, le couperet tombe à l'encontre d'opérateurs qui consacrent une part substantielle de leurs budgets (refusés) à l'emploi artistique – 25 à 30 %, rappelons-le – alors que des institutions plastiques bien installées, aux conventions renouvelées, consacrent moins de 5 % de leurs budgets à l'emploi artistique. Or l'emploi artistique est l'une des priorités affichées des gouvernements communautaire et fédéral (Ecolo, Groen, PS, Vooruit), avec des réalités sociales et fiscales nouvelles qui, elles, vont bien s'imposer à tous les artistes dès le 1er janvier.

> *C'est un peu un coup d'arrêt au développement des arts plastiques en Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est inquiétant*
>
> **Tiphanie Blanc**, Coordinatrice de la FAP

Dialogue avec la FAP

Notons qu'à l'heure de poser ces lignes, un dialogue a été entamé entre le cabinet Linard et au moins l'un des opérateurs recalés afin de tenter de trouver une solution, un bricolage budgétaire quelconque. Un autre dialogue s'est engagé, cette fois entre la Fédération des arts plastiques (FAP) et le cabinet. Au cœur de cette autre discussion : la reconnaissance officielle de la fédération, signifiée par courrier ce 9 novembre (bonne nouvelle), mais avec un financement « de catégorie 2 » (10.000 euros/an) qui a déçu une fédération solidement aidée en 2022 et 2023 ; le nouveau montant semble insuffisant pour financer une structure permanente professionnelle. Or, dans la foulée de sa reconnaissance, la FAP a été chargée de présider la chambre de concertation des arts plastiques, l'organe qui permet un dialogue suivi entre le secteur concerné d'une part, les pouvoirs exécutif et législatif d'autre part. Cette mission demande un investissement humain.

Contactée par nos soins, la coordinatrice de la FAP, Tiphanie Blanc, se veut prudente puisqu'un dialogue est engagé. Mais sans même évoquer le sort budgétaire de sa fédération FAP, elle note « en regard de la hausse des coûts, une baisse des moyens pour 2024 pour le secteur global des arts plastiques, et pas de nouveaux projets financés, ce qui envoie un signal délétère : pour ces projets recalés, cela signifie l'absence de conventionnement pour trois ans. C'est un peu un coup d'arrêt au développement des arts plastiques en Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est inquiétant ».

À lire aussi | Arts vivants: comment les budgets vont être redistribués

Selon la FAP, le coup d'arrêt serait même plus important que le refus de nouvelles conventions ou les incertitudes propres à la FAP : Tiphanie Blanc souligne qu'il n'y aura pas d'augmentation ni même d'indexation en 2024 de l'enveloppe des aides ponctuelles, qu'il n'y aura pas davantage d'augmentation ou même d'indexation des conventions en arts plastiques déjà existantes (mais certains opérateurs montent en catégories) et que le projet pilote de rémunération des artistes plasticiens sera simplement renouvelé en 2024 avec la même enveloppe de 200.000 euros.

Interrogé, le cabinet Linard ne partage pas la vision pessimiste du secteur. « La ministre Linard s'efforce de soutenir un maximum de disciplines, et en particulier celles, peu, voire pas du tout soutenues jusque-là. Les arts plastiques ont été longtemps laissés de côté, et il était important pour elle d'amorcer un soutien envers eux, par exemple via la reconnaissance et le projet-pilote de rémunération des plasticiens, en concertation avec eux. » Le cabinet fait ainsi allusion aux concertations, aides exceptionnelles et dialogues de fond qui ont été posés de 2020 à 2023 en soutien aux arts plastiques, à l'exploration d'un possible droit de monstration et jusqu'au projet-pilote de rémunération mené cette année. « Elle est cependant bien consciente que tout n'est pas réglé pour autant et, avec ses équipes, elle s'efforce de continuer de trouver des solutions et de poursuivre les discussions avec eux. Nous approchons de la fin de la législature et sa marge de manœuvre se réduit, mais elle reste mobilisée aux côtés du secteur. »

En clair : dialogue et bienveillance se poursuivent envers les arts plastiques, mais il y avait une priorité en 2023 sur les contrats-programme des arts de la scène, comme il y a eu, sur d'autres exercices, des priorités marquées pour d'autres secteurs, sans que ces avancées soient forcément simultanées.

À lire aussi | Arts de la scène: un méchant écrémage pour 2024-28

Le CSC dénonce « un déséquilibre dans les politiques culturelles »

Par **Alain Lallemand**

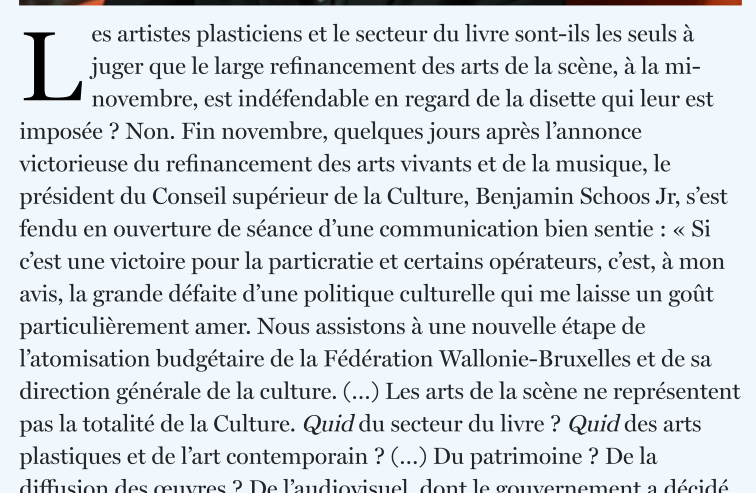

Les artistes plasticiens et le secteur du livre sont-ils les seuls à juger que le large refinancement des arts de la scène, à la mi-novembre, est indéfendable en regard de la disette qui leur est imposée ? Non. Fin novembre, quelques jours après l'annonce victorieuse du refinancement des arts vivants et de la musique, le président du Conseil supérieur de la Culture, Benjamin Schoos Jr, s'est fendu en ouverture de séance d'une communication bien sentie : « Si c'est une victoire pour la particratie et certains opérateurs, c'est, à mon avis, la grande défaite d'une politique culturelle qui me laisse un goût particulièrement amer. Nous assistons à une nouvelle étape de l'atomisation budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de sa direction générale de la culture. (…) Les arts de la scène ne représentent pas la totalité de la Culture. *Quid* du secteur du livre ? *Quid* des arts plastiques et de l'art contemporain ? (…) Du patrimoine ? De la diffusion des œuvres ? De l'audiovisuel, dont le gouvernement a décidé d'aller puiser quelques deniers dans le centre du cinéma. » Et le président du CSC de résumer : « Jamais un tel déséquilibre dans l'articulation des politiques culturelles n'aurait dû apparaître à un moment aussi crucial, celui d'une sortie de crise et du développement stratégique potentiel de l'activité culturelle. » Benjamin Schoos Jr s'inquiète notamment du « gouffre budgétaire béant entre la création et la diffusion, et un autre (gouffre) entre les industries culturelles et les obsessions socioculturelles du secteur non marchand qui s'étend dorénavant jusqu'aux pratiques amateurs ». Voilà le gouvernement rhabillé pour l'hiver et jusqu'aux élections.

> *Nous assistons à une nouvelle étape de l'atomisation budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de sa direction générale de la culture*
>
> **Benjamin Schoos Jr**, Président du Conseil supérieur de la Culture

Sur le même sujet

- Financement des arts de la scène : le gouvernement dévoile les chiffres
- Contrats arts de la scène : que disent les chiffres ?

Aussi en Arts plastiques

Ostende lance les festivités d'Ensor 2024 en présence du Roi et de la reine
Par Jean-Marie Wynants

Blake et Mortimer : un casse à plus de 30 millions d'euros
En 2017, « Le Soir » révélait le pillage organisé du patrimoine de la Fondation Jacobs. Avec la complicité de son président, des centaines d'originaux des aventures de Blake et Mortimer avaient disparu des coffres. L'ampleur du larcin s'avère aujourd'hui sans précédent dans l'histoire du 9e Art : 248 planches ou couvertures volées et revendues pour plus de 30 millions d'euros !
Par Daniel Couvreur

Le vrai ou faux : l'art moche est-il un art comme les autres ?
Par Julie Huon

Europalia Géorgie : le pays qui avait tout pour être heureux
Par Julie Huon

Voir plus d'articles

Sélectionné pour vous

Bruxelles : explosion dans une rue à Laeken

Eve Gilles, miss Nord-Pas-de-Calais, élue Miss France 2024 (photos)

Immobilier : voici le prix d'un appartement et d'une maison dans votre commune (carte interactive)

Rachid Madrane : « Un clan a décidé autour d'un repas de la confection des listes du PS bruxellois »

À la Une

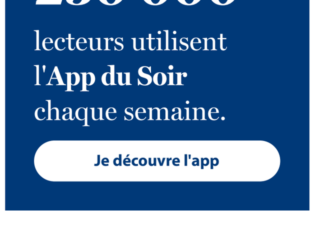
« J'ai joué, j'ai perdu » : premiers aveux au mégaprocès Sky ECC pour trafic de drogue

Édito | Le procès Sky ECC est aussi le diagnostic d'un cancer sociétal
Par Pascal Martin

Loi immigration en France : ces tractations qui pourraient forger l'avenir du quinquennat
Par Joëlle Meskens

Plus de LE SOIR
250 000
lecteurs utilisent l'App du Soir chaque semaine.
Je découvre l'app

Direct | Quelles affiches en 8es de la Ligue des champions ? Suivez en direct le tirage au sort

Rachid Madrane : « Un clan a décidé autour d'un repas de la confection des listes du PS bruxellois »
Par Julien Thomas

Source Sûre
© Rossel & Cie - 2023
Conditions générales d'utilisation - Conditions générales de vente - Politique de cookies - Politique de Protection Vie privée - Charte des médias - Droits de reproduction
CIM